

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays. Les obligations ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Air France - KLM n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.*

Roissy, Amstelveen, le 14 octobre 2009

## **AIR FRANCE-KLM PLACE AVEC SUCCES UN EMPRUNT OBLIGATAIRE À 7 ANS D'UN MONTANT DE 700 MILLIONS D'EUROS**

---

Air France-KLM a lancé aujourd'hui une émission obligataire d'un montant de 700 millions d'euros à 7 ans. L'intérêt rencontré auprès des investisseurs a permis de porter le montant de l'émission de 500 millions initialement prévu à 700 millions d'euros.

Les obligations, d'une valeur nominale de 50 000 euros, portent intérêt à un taux annuel de 6,75%. Le prix d'émission a été fixé à 99,323% de la valeur nominale. L'emprunt sera remboursé au pair en octobre 2016. Les compagnies Air France et KLM sont garantes de cette opération.

L'accueil très favorable réservé à cette émission, tout comme à l'émission des obligations convertibles de juin dernier, confirme la confiance des investisseurs dans le groupe.

Cette émission est dirigée par BNP PARIBAS Corporate & Investment Banking, Calyon, Natixis, Société Générale Corporate & Investment Banking et HSBC en tant que Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

---

NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS UNIS, AUSTRALIE, CANADA OU JAPON

Air France Corporate Communications

**PRESSE SEULEMENT**

Tel: + 33 (0)1 41 56 56 00 – Fax: + 33 (0)1 41 56 84 19

Internet: <http://corporate.airfrance.com>

Communiqué corporate/Corporate release

KLM Corporate Communications

Tel: +31 (0) 20 6494545 – Fax: +31 (0) 20 6488092

Internet : [www.klm.com](http://www.klm.com)